

Compte-rendu du Conseil d'Établissement du 4/06/25

Sont présents avec voix délibérative :

Pour l'administration : Mme Baraghini, COCAC.

M. Mouchet, Proviseur et président du Conseil d'Établissement, M. Wallyn-Baron, Directeur Administratif et Financier, Mme Smirs, Directrice du Primaire, Mme Démaret, Provisseure-Adjointe, Mme Lozada, Conseillère Principale d'Éducation.

Pour les représentants du personnel : Mme Gonzalez, représentante des personnels administratifs et de service, Mme Tschamser et M. Chassier, représentants des personnels enseignants du Premier degré, M. Strzoda, M. Fernandez et Mme Gabotto, représentants des personnels d'enseignements du Second degré.

Pour les représentants des parents : M. Bastidas, Mme Moncayo et Mme Zenni

Il n'y a pas de représentants des élèves.

Non votants : M. Ruales, recteur, M. Villagomez pour l'Association des travailleurs et M. Paredes, représentant de l'Association des Anciens élèves.

Le quorum est atteint
A 17h10, le conseil commence.

1. Adoption de l'ordre du jour.

Les représentants du personnel demandent que soit ajoutée la DHG puisqu'elle a été modifiée depuis la présentation au CE du 16 avril. M. Mouchet explique que les heures qui ont « disparu » sont dues à la décision de passer des heures d'Association Sportive en club car elles n'appartiennent pas au service des professeurs. Pour la Physique-Chimie, un arbitrage a été rendu suite à la nécessité d'ouvrir un groupe supplémentaire en spécialité. Des heures de demi-groupe ont été supprimées pour le financer. L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

2. Adoption du compte-rendu du conseil d'établissement du 16 avril 2025.

Une modification est apportée sur la date du comodato.
Le compte-rendu est adopté à l'unanimité.

3. Préparation de la rentrée du 1er degré et 2d degré

Le tableau des effectifs est présenté.

Il y a une incertitude sur le nombre de classes en maternelle multi-âge(10 ou 11), la décision sera prise quand le CA de la Fondation, sur les recommandations des Directeurs, aura fixé le seuil de nombre d'élèves par classe. Il n'y aura pas de suppression de poste si la 11 ème classe de maternelle n'est pas nécessaire.

La prévision aujourd'hui est de 1377 élèves (687 en primaire TPS comprise et 690 en secondaire) à la rentrée 2025.

Un représentant du personnel demande s'il y a un objectif précis d'effectif par classe, M. Mouchet répond qu'il n'y en a pas. Les décisions seront prises en fonction des effectifs et des seuils définis par le CA.

Le nombre de classe définitif sera présenté au prochain Conseil d'Établissement.

4. Carte des emplois

M. Mouchet annonce que l'AEFE a demandé la suppression d'un poste de détaché en primaire pour la rentrée 2026.

Avant le vote, les représentants du personnel interviennent pour expliquer l'importance de maintenir les postes de détachés dans l'établissement puisque c'est la garantie d'avoir du personnel formé et expérimenté. Si le poste n'est plus nécessaire en primaire, il pourrait y avoir un glissement et l'attribuer au Secondaire, en mathématiques, en anglais ou comme CPE.

M. Mouchet rappelle que l'AEFE doit faire des économies et que le nombre de détachés est notamment fonction du nombre d'élèves français dans l'établissement, qui est faible à la Condamine.

Le vote a lieu : 6 sont favorables, 9 sont défavorables.

Le CE vote donc contre la demande de suppression de poste de l'AEFE.

5. Modification du règlement intérieur

Les modifications en Primaire sont présentées. Elles ont été proposées par une commission puis présentées en conseil d'école.

Les modifications portent sur le changement des horaires, comme il avait été annoncé au CE précédent, sur la fusion des sanctions et des punitions et sur l'interdiction de certains aliments et boissons dans les loncheras.

A ce propos, les représentants du personnel signalent que le problème est identique au Secondaire, notamment avec la vente de produits mauvais pour la santé par Hanaska tout au long de la journée. M. le Proviseur recommande aux professeurs de profiter de leur cours pour faire de l'éducation alimentaire. M. Ruales propose de faire des formations aux parents dans le cadre des ateliers qui sont organisés, comme cela a déjà été fait.

En Primaire la question est posée de la modalité de transmission du règlement intérieur aux parents étant donné que les carnets de correspondance vont être supprimés. Le document sera transmis par Pronote et signé par les parents par voie électronique.

Les modifications en Secondaire sont présentées. L'évaluation en troisième sera chiffrée, en accord avec la modification du code de l'éducation. Le téléphone sera interdit en classe et pendant les activités pédagogiques sauf en cas de nécessité programmée et annoncée par les enseignants en Lycée. Les horaires sont modifiés pour agrandir la pause méridienne. Les cours commenceront 5 minutes plus tôt le matin et termineront 5 minutes plus tard le soir.

Les représentants du personnel regrettent que les professeurs n'aient pas été suffisamment associés à certaines modifications, notamment celles de l'évaluation en troisième. M.

Mouchet explique le conseil pédagogique a bien été réuni, que cette décision s'impose pour tenir compte du Code de l'Éducation et Mme Démaret indique qu'il se réunira à nouveau pour définir plus concrètement les modalités d'évaluation en troisième. Les représentants du personnel demandent que les coordinateurs soient informés plus clairement de leur rôle de relais d'information. M. Mouchet indique que des professeurs ne siégeant pas au Conseil pédagogique normalement peuvent éventuellement demander à y participer.

Le règlement intérieur est adopté à l'unanimité.

6. Agenda fin d'année

M. Mouchet demande aux parents d'inviter tous les professeurs de Terminale aux festivités du 5 juillet et indique que La Condamine prendra en charge les frais si cela est nécessaire.

Il propose qu'une réflexion soit menée sur le projet de voyage en 1^o qui ne lui semble pas adapté en termes de dates et de contenus. Les vacances de printemps sont très proches des examens et le voyage semble avoir cassé un rythme de travail chez les élèves. Le voyage pourrait se faire à un autre moment de l'année ou à un autre niveau. Il souhaiterait aussi qu'il soit l'objet d'un échange avec des établissements français et plus centré sur la France.

Il félicite les professeurs pour leur engagement dans le voyage et dans les projets en général. Il souhaite de la transparence pour la rétribution et invite les professeurs porteurs de projets à venir le rencontrer pour négocier le nombre d'heures supplémentaires qui serviront de rétribution.

La nouvelle organisation des journées est présentée. Les élèves de collège finiront plus tôt plusieurs après-midi par semaine pour pouvoir participer à l'AS, à des clubs ou à l'aide aux devoirs.

7. Questions diverses.

Il n'y a pas de règles mais c'est une question de bon sens pour dépenser l'argent de la façon la plus pertinente possible. Le bus sera évité pour les sorties proches de l'école ou des arrêts de métro.

M. Wallyn intervient pour préciser que 34000 dollars ont été consacrés aux sorties cette année (entrées) + 40000 dollars pour le transport.

M. Mouchet en profite pour afficher le Memorando, rédigé par un avocat, qui doit être validé par la Fondation, à propos des voyages et des sorties. Les professeurs sont couverts lors des sorties et classes transplantées, dans la mesure où ils respectent la loi et leur mission. Il pense qu'il faudra élaborer une charte des voyages ce qui obligera à davantage de rigueur dans la sélection des activités et des hébergements par exemple.

Dans le cadre des travaux de construction à venir, quelle réorganisation des espaces est prévue afin d'assurer la continuité des cours ? Est-il envisagé, par exemple, l'installation de structures temporaires type ALGECOS sur le terrain de football ?

Il ne faut pas s'inquiéter trop à l'avance des travaux. La première phase doit être faite pendant l'été 2026 et la deuxième phase se fera dans plusieurs années. Les architectes ont programmé des travaux qui dérangeront le moins possible les activités pédagogiques. Des algécos devront effectivement être installés à un moment donné. S'il le faut, des espaces seront loués à l'extérieur pour les activités physiques.

La suppression de la spécialité Humanités, Littérature et Philosophie, l'année prochaine en terminale suscite des interrogations au sein de la communauté scolaire. Pourriez-vous préciser les raisons de cette décision et en quoi elle correspond aux orientations du projet d'établissement?

La suppression de la spécialité HLP ne s'est pas faite de gaîté de cœur mais l'ouverture de ce groupe pour 4 élèves finalement aurait coûté 14 000 dollars. C'est un arbitrage économique. Le lycée est prêt à financer le CNED et un répétiteur si les élèves souhaitent toutefois conserver cette spécialité. Les élèves et leur famille en seront informés prochainement. Si deux groupes ont été ouverts en HGGSP alors que 16 élèves seulement sont inscrits c'est parce qu'en raison des combinaisons, cela aurait conduit beaucoup d'élèves à renoncer à leurs choix initiaux.

Le Conseil est levé à 19h10.